

Après avoir connu un certain succès dans les années 1970, suivi d'une longue période d'oubli, le principe de l'autopromotion refait surface dans notre région.

L'autopromotion repose sur le principe d'une maîtrise d'ouvrage collective, regroupant les futurs acquéreurs de lots dans un immeuble. Concrètement, des ménages motivés par l'acquisition de leur logement choisissent de se regrouper afin d'investir ensemble dans un projet immobilier, conçu pour répondre aux besoins d'espace, aux critères, ainsi qu'aux possibilités de financement de chacun.

Ensemble, ce sont eux qui constituent le maître d'ouvrage de leur opération d'habitat ; ils sont donc leur propre "promoteur", d'où le terme d'autopromotion.

La démarche présente des avantages indiscutables, en particulier la conception très personnalisée des espaces, l'acquisition à prix coûtant et dans des conditions de transparence des coûts, ainsi que la constitution d'un lien social fort entre les futurs résidents.

Mais en revanche, elle exige souvent des particuliers impliqués beaucoup de disponibilité et d'investissement personnel, car un projet immobilier reste dans tous les cas une aventure d'une grande complexité.

Élargir le public de l'autopromotion au-delà d'un cercle étroit de passionnés et de militants, c'est justement le défi qu'ont voulu relever Bertrand BARRERE et Arnaud KELLER au travers de la création d'UNANIMM, une activité de services innovante qui consiste :

- à initier des projets de construction ou de rénovation d'immeuble,
- à regrouper des particuliers souhaitant acquérir leur résidence principale ou réaliser un investissement locatif,
- à organiser la conception du bâtiment en fonction des attentes de chacun,
- à assurer tout le travail d'organisation et d'animation de projet du début à la fin.

L'accompagnement professionnalisé dispensé par UNANIMM est un gage de succès et de crédibilité, notamment auprès des partenaires institutionnels et financiers. Il permet aux particuliers de concentrer leur attention sur leurs choix personnels, et les soulage du stress important lié au pilotage quotidien d'une opération immobilière.

Les créateurs d'UNANIMM visent la création d'opérations de 15 à 30 logements, et peuvent se targuer d'une première opération réussie : le projet K-HUTTE à Strasbourg, dont les résidents ont emménagé en juillet 2015. D'une architecture suprenante, cette copropriété de 23 lots - aux plans tous différents - est non moins étonnante par la diversité des fonctions qu'elle réunit : logements occupés par leur propriétaire, logements d'investisseurs, meublé touristique, locaux professionnels, logements adaptés à des personnes handicapées ... sans oublier les grands espaces partagés qui occupent tout le dernier niveau.

Au début de l'année, des propriétaires de Valmondois ont été séduits par la démarche proposée par UNANIMM. Ils ont invité Bertrand BARRERE et Arnaud KELLER à initier un projet de ce type sur une partie de leur grand terrain, situé juste à côté de la gare. Concrètement, ce projet doit aboutir d'ici deux ans à la réalisation d'une vingtaine de logements de tous types, ainsi que de locaux professionnels. Rien n'est figé à ce stade, puisque le principe même de la démarche consiste à concevoir le projet en dialogue avec les futurs acquéreurs, investisseurs et habitants. Les architectes sont toutefois déjà désignés : il s'agit de l'agence parisienne LEMEROU Architecture.

UNANIMM commence à présent à rechercher des personnes intéressées par le lieu et la démarche, et disposées à investir le moment venu dans l'opération. De son côté, la commune de Valmondois suit ce projet innovant avec beaucoup d'intérêt, d'autant plus qu'il se situe sur un lieu stratégique de la commune – le secteur de la gare – qu'elle souhaite depuis longtemps mettre davantage en valeur.

La commune de Valmondois, les créateurs d'UNANIMM ainsi que les propriétaires du terrain d'opération invitent l'ensemble des personnes intéressées à découvrir les différents aspects de ce projet à l'occasion d'une réunion publique d'information qui se tiendra :

- **mercredi 18 novembre 2016, de 19:00 à 21:00**
en mairie de Valmondois, salle du conseil

Pour en savoir plus sur le projet K-HUTTE à Strasbourg, prototype de la démarche UNANIMM :

- magazine "Tout compte fait", sur France 2 :
<https://www.youtube.com/watch?v=TvGHxgFNri4>
- article de la revue "La Maison écologique" :
http://www.unanimm.fr/uploads/documents/cronenbourg/LME_juin_2016.pdf

Si vous êtes intéressé(e), et souhaitez vous renseigner dès maintenant sur le projet de Valmondois :

- contact : Bertrand BARRERE, 06 26 36 50 84 / b.barrere@unanimm.fr
- site : www.unanimm.fr
- site des architectes désignés pour l'opération : www.lemerou.fr